

COMMUNIQUE DE PRESSE - DELSOL Avocats accompagne DIMOTRANS dans sa prise de participation majoritaire dans BSL

19 mars 2019 - DELSOL Avocats intervenu aux côtés de DIMOTRANS, groupe de transport multimodal et logistique lyonnais, lors de sa prise de participation majoritaire dans Bretagne Services Logistiques (BSL).

Créé en 1997, BSL est un prestataire logistique spécialisé dans l'e-commerce, principalement sur les marchés des biens de consommation. Il emploie 300 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 28M€.

Cette opération permet au groupe DIMOTRANS de poursuivre sa stratégie de croissance externe et de se positionner parmi les acteurs importants de la logistique du e-commerce en France.

DIMOTRANS était conseillé par **DELSOL Avocats** avec une équipe composée d'Emmanuel KAEPPELIN, associé co-responsable du département Droit des sociétés - Fusions-acquisitions, Raphaël ORY et Alice LEMARIGNIER, avocats ainsi que de Delphine BRETAGNOLLE, associé co-responsable du département « Droit Social - Protection sociale » et Jessica NEUFVILLE, avocat.

BSL était conseillé par le cabinet JURIS DOMUS (Me LE GALL et Me MARSOLLIER).

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 69 69)

A propos de DELSOL Avocats - www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.